RONT PRODUCTION

NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

DÉSINFECTANT CLIMATISATION

Formulation alcoolique à base d'ammonium quaternaire qui permet d'éliminer, les bactéries, les levures, les moisissures, les champignons, toutes les odeurs désagréables ou persistantes et laisse un parfum agréable (légèrement mentholé). Efficacité en conditions de propreté : Bactéricide (Pseudomonas aeruginosa Staphylococcus aureus Escherichia coli Enterococcus hirae) NF EN1276 en 5 minutes NF EN13697+A1 en 15 minutes. Fongicide Levuricide (Aspergillus brasiliensis Candida albicans) NF EN1650 en 15 minutes – NF EN13697+A1 en 15 minutes. Virucide (Virus de la vaccine souche Ankara ATCC VR-1508 – ensemble de virus enveloppés) NF EN14476+A2 en 5 minutes. UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LIRE L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

> ANTI-ODEUR
> ANTI-BACTÉRIES
> ANTI-MOISISSURES

MODE D'EMPLOI :
Stopper le fonctionnement de l'appareil. Agiter l'aérosol. Utilisable dans toutes les positions. Pulvériser directement dans les endroits à traiter. Laisser le produit pénétrer et agir 15 minutes. Pour les surfaces difficiles d'accès, utiliser l'embout prolongateur de 60cm. Remettre l'appareil en marche. Ne pas purger l'aérosol.

PRÉCAUTIONS :
DANGER : Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Contient carvone(99-49-0). Peut produire une réaction allergique. Contient : Chlorure de didécyldiméthylammonium (cas n° 7173-51-5) : 0.70 % m/m. N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (cas n° 2372-82-9) : 0.32 % m/m. Ethanol (cas n° 64-17-5) : 91.53 % m/m. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu. Consulter un médecin si une indisposition se développe. Réservé à un usage professionnel. L'emballage doit être éliminé en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre anti-poisons le plus proche. Evacuer tout organisme à sang froid et à sang chaud, les denrées alimentaires de la zone à traiter.

Réservé à un usage professionnel.

Réf. 5850

- 400 mL net e -

Photo non contractuelle

RONT PRODUCTION / Z.I. du Val d'Argent - 24, rue de Salonique - 95100 Argenteuil /Tél : 01 39 80 12 12 - www.ront.com - info@ront.com